

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 401

Artikel: Élections : le calme avant la tempête?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUCHATEL

Elections: le calme avant la tempête?

N'était-ce la pose récente d'affiches et la distribution de rares « tous ménages », personne ne se douterait que le peuple neuchâtelois renouvelle ce prochain week-end parlement et gouvernement cantonaux.

Depuis douze ans, la scène politique neuchâteloise reste d'un calme qui frise l'indifférence. Douze ans, soit depuis l'année où les socialistes ont acquis un deuxième siège (sur cinq) au Conseil d'Etat. En 1969, les partis bourgeois étaient divisés. Sans contester les deux sièges socialistes, ils présentaient quatre candidats : deux radicaux et, apparentés, un libéral et un progressiste-national. Les seconds l'emportaient, de sorte que les radicaux ne disposent plus que d'un siège au gouvernement alors que leur députation au Grand Conseil est la seconde en importance, après celle des socialistes. En 1973 et cette année encore, la droite neuchâteloise, réconciliée, propose de reconduire (sous réserve du remplacement d'un radical) l'équipe sortante. Les socialistes en font de même. Les communistes (POP) présentent comme à leur habitude une candidature de combat.

Pour l'élection au Grand Conseil, peu ou pas de surprise. Pas de liste écologique dans aucun district, ni de parti nouveau. Seule l'Alliance des indépendants, emmenée par un socialiste dissident, tente à La Chaux-de-Fonds une nouvelle fois sa chance.

Est-ce le calme avant la tempête ? En 1981, le représentant du Parti progressiste-national au Conseil d'Etat se retirera certainement. La représentation de ce parti, implanté dans les Montagnes, a fondu ces dernières années. Il n'envoie plus que sept députés sur cent quinze) au parlement cantonal. S'il ne remonte pas cette année le courant, il disparaîtra, vraisemblablement par fusion avec le Parti libéral. Il est donc probable

que les Partis libéral et radical s'affronteront en 1981 pour savoir lequel d'entre eux occupera un deuxième siège au gouvernement. On note d'ailleurs déjà la préparation de ces grandes manœuvres. Les libéraux font preuve d'une (certaine) agressivité qui doit certainement mettre mal à l'aise les radicaux, dont l'idéologie est toujours plus nettement de droite, alors qu'une mince apparence d'esprit réformateur subsiste dans ses textes.

Quant au Parti socialiste, on ne peut pas vraiment dire qu'il bouillonne. L'alliance avec le POP, refusée pour ces élections, est actuellement renvoyée à la table des négociations. Les sentiments hostiles à une union des forces de gauche restent forts au sein des socialistes neuchâtelois, alors que d'autres considèrent qu'un renversement de la majorité bourgeoise passe par une alliance avec le POP. L'obstacle à l'union réside cependant autant au sein même du POP qui a perdu du

terrain depuis dix ans. Saura-t-il renouveler ses militants, regagner la confiance d'un électorat clairsemé et désabusé, donc retrouver une certaine crédibilité ?

Ce calme politique permet de vérifier que la récession économique n'est pas nécessairement le meilleur moyen pour mobiliser les gens et les travailleurs en particulier. Aux élections communales du printemps 1976, la participation électorale avait sensiblement baissé par rapport à celle enregistrée en 1972. Pourtant, la première avait lieu en pleine période d'expansion économique, alors que la seconde intervenait sur fond de crise, notamment dans l'horlogerie. On peut poser aussi autrement la question : la grève de Dubied (août-septembre 1976) est-elle ressentie par les travailleurs comme un échec ou un espoir ? Quelle réponse donner lorsqu'on apprend que l'un des responsables de l'occupation de Bulova (janvier 1976) se présente sur la liste libérale !

UBS: chiffres et discours

Donc le moins que l'on puisse dire est que la croissance se poursuit dans les grandes banques (et dans les banques cantonales) helvétiques. Pour la période allant de 1974 à 1976, le total du bilan des dites grandes banques a passé de 125,8 milliards à 161,4 milliards, l'augmentation étant de 35,6 milliards, soit de 28,8 %.

Voyez par exemple l'évolution du bénéfice net (sans le solde reporté) de l'Union de Banques Suisses ces dix dernières années : 1967, 79,4 millions; 1968 : 94,9 millions; 1969 : 112,7 millions; 1970, 124,5 millions; 1971, 143,1 millions; 1972, 169,5 millions; 1973, 166,4 millions; 1974, 183,3 millions; 1975, 208,9 millions; 1976, 233,8 millions. Et il faut savoir que le bénéfice net est en général le 50 % du bénéfice brut...

On admettra que, mis à part un fâcheux ralentissement de la progression en 1973, la politique économique et monétaire menée par le Conseil fédéral a l'air d'avoir convenu à l'Union de

Banques Suisses ! Pourtant le rapport de l'UBS est consacré dans l'entier de son thème principal à une réflexion intitulée « L'évolution inquiétante des finances publiques » où l'UBS crie casse-cou à Berne. Nous citons (conclusion de la démonstration) :

(...) « Les débats sur le nouveau train de mesures financières et fiscales montreront dans quelle mesure le pays, lors des votations du 12 juin 1977, est disposé à sanctionner la politique financière de la Confédération qui, pour l'essentiel, reste encore empreinte des possibilités que donnait une haute conjoncture défunte. A moins de vouloir faire peser une menace toujours grandissante sur notre économie de marché, on ne pourra plus suivre longtemps une politique budgétaire aussi expansionniste. Pour l'instant, il faut attendre de voir si le plan financier 1978-1980 présenté par le Conseil fédéral est susceptible d'ouvrir la voie à un redimensionnement des dépenses fédérales ». L'UBS, d'un côté les chiffres, et de l'autre les discours.